

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Saint-André Lez Lille Séance du 08 juillet 2021

Saint-André
LEZ-LILLE

D – 4/7/2021

Redéploiement des
services techniques
municipaux

◆◆◆

Disponibilité
foncière

L'An Deux Mille Vingt et Un, le huit juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de SAINT ANDRE LEZ LILLE s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le deux juillet, soit cinq jours auparavant, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Etaient Présents :

Elisabeth MASSE, **Maire** ; Jean Pierre EURIN, Pascale LAHOUSTE, Joséphine FARINEAUX, Nicolas LE NEINDRE, Claude WASILKOWSKI, Pascal THIBAUT, Danielle SENECHAL, Michel HUYLEBROECK, **Adjoints** ; Laurent GOVAERT, Marie MARCHAND, Louis-Marie HARDY, Martine DURIEUX, Véronique TAVERNIER, Lydie YAP, Céline SEGUIN, Cédric ANDRE, Sébastien LEBLANC, Carmen GONZALEZ RUIZ, Esteban GARCIA, Isabelle COLNENNE, Déborah ANDRE, Cyprien RICHER, Charlotte BERTHELOT, Patricia DUVAUX,
Conseillers Municipaux ;

Ont donné procuration :

Olivier LECOINTE	à	Carmen GONZALEZ RUIZ
Régis LOGIER	à	Martine DURIEUX
Delphine MIZSTAL	à	Jean Pierre EURIN
Serge GOSTIJANOVIC	à	Elisabeth MASSE
Julie HENNEBELLE	à	Michel HUYLEBROECK
Louis CRUCHET	à	Danielle SENECHAL
Guillaume MONCEAUX	à	Esteban GARCIA

Était absent : Didier PARSY

Secrétaire de Séance : Carmen Gonzalez

Rapport de Madame le Maire :

La Ville de Saint-André-lez-Lille dispose de services techniques qui assurent quotidiennement l'entretien des équipements et bâtiments municipaux et réalisent en fonction des besoins des aménagements de locaux. Les services techniques ont aussi pour fonction d'assurer la préservation du cadre de vie des andrésiens et assurent la propreté, l'entretien de la voirie en lien étroit avec la Métropole Européenne de Lille (MEL), des espaces verts et le fleurissement des parcs et voies.

Les services techniques regroupent tout statut et tout corps de métier confondus : 35 agents.

C'est pourquoi, au regard de cette situation mais aussi compte-tenu de l'évolution de la Ville et du développement de plusieurs quartiers, la Ville est actuellement à la recherche de fonciers ou de bâtiments permettant ainsi de

relocaliser les services techniques. L'objectif est d'assurer aux agents de meilleures conditions de travail.

Par ailleurs, il est à noter que ces services sont aujourd'hui éclatés sur plusieurs sites et que certains d'entre eux ne permettent pas aux agents de disposer de conditions de travail satisfaisantes. Il convient notamment de souligner que la Ville dispose de peu de lieux de stockage et que ceux-ci sont répartis dans divers endroits, ce qui ne permet pas d'optimiser l'efficacité d'intervention des services.

Il est donc proposé au conseil municipal :

- D'acter la démarche de recherche de foncier ou de bâtiments permettant de regrouper les services techniques sur un même site et d'assurer de meilleures conditions de travail aux agents communaux.
- D'autoriser Madame le Maire à négocier avec les propriétaires des lieux qui seraient identifiés en vue d'une acquisition ou de tout autre montage juridique qui permettrait à la Ville de disposer d'un nouveau site plus adapté, étant précisé que si cela est nécessaire, le conseil municipal sera amené à se prononcer en fonction du montage juridique retenu.

**ADOPTÉE A LA MAJORITE
25 VOTES POUR
7 VOTES CONTRE**



Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

Elisabeth MASSE
Elisabeth MASSE